

EXPRESSION LIBRE DES BARISIENS

LA DEMARCHE

La Ville de Bar-le-Duc a souhaité donner la parole aux Barisiens afin qu'ils s'expriment sur le projet Cigéo, centre de stockage réversible profond de déchets radioactifs à BURE. Dans cette optique, un cahier a été mis à disposition à l'accueil de la mairie pendant 3 mois pour les Barisiens désireux d'apporter leur contribution au débat public. L'information a été relayée dans la presse et dans le journal municipal régulièrement.

La seule et unique contribution ainsi reçue est ainsi retranscrite de manière intégrale dans ce cahier d'acteur.

Soulignons également qu'en préambule, dans cette démarche démocratique de porter ce débat à un large public, la Ville de Bar-le-Duc a fait le choix de programmer le 24 septembre dernier, la pièce de théâtre intitulée « Avenir radieux, une fission nucléaire » et retraçant l'histoire du nucléaire en France. Gratuite et accessible à tous, cette représentation s'est voulue incubatrice de questionnements et d'échanges.

contact //

Hôtel de Ville

Adresse 12, rue Lapique
55000 BAR-LE-DUC

Tél. 03.29.79.56.00

Email communication@barleduc.fr

LA CONTRIBUTION D'UN BARISIEN, JACQUES DELAY

L'agglomération de Bar-le-Duc doit saisir l'opportunité de développement apportée par le projet Cigéo.

// L'agglomération de Bar-Le-Duc : un déclin inéluctable ?

Nul besoin d'être grand analyste économique pour voir que le département de la Meuse et l'agglomération de Bar-Le-Duc vivent une crise économique qui, si elle perdure, risque d'être une des plus profondes de notre histoire contemporaine. Les emplois administratifs liés à l'armée sont un lointain souvenir. Des choix de développement malheureux tels que le développement de grandes surfaces en périphérie des villes ont considérablement fragilisé le petit commerce. Les emplois industriels ne cessent de diminuer depuis trente ans. En conséquence la population diminue de façon continue, et ce qui est plus grave, dans sa composante active et sa jeunesse.

La conséquence de ce déclin industriel et démographique est que le département de la Meuse fait partie des plus pauvres France et présente des niveaux d'équipements inférieurs à ce qui existe dans la plupart des pays européens. Regardons avec un minimum de lucidité l'état du réseau routier, la faiblesse des taux de couverture de réseaux numériques et le retard que nous accumulons dans l'aménagement des villes et des campagnes et dans les équipements sanitaires et sociaux.

La plupart des villages de Meuse sont en triste état. Même si certains ont eu un certain charme, la pauvreté, la passivité voir l'irresponsabilité de certains responsables politiques incapables de s'unir dans des structures administratives de taille suffisante ou dans des projets communs, anéanti toute leur d'espoir de développement. ■

// Pérenniser les financements et investissements

Depuis dix ans, les fonds associés au laboratoire de recherche irriguent le département. Aujourd'hui, tous les projets de rénovation urbaine et rurale sont subventionnés à plus de 50% par des fonds européens et des fonds associés au Laboratoire de Recherche de l'Andra (GIP). De plus, les activités du laboratoire permettent de faire vivre de nombreuses entreprises et permettent le maintien de nombre d'emploi.

Pour autant, si ces apports de fonds ont permis d'atténuer les effets perceptibles de la crise et du déclin, ils ne sont aujourd'hui plus suffisants. Les annonces récentes de la fermeture de SODETAL et des rumeurs de difficultés persistantes chez

Bergères de France ne sont pas du meilleur augure.

Cependant, les fonds du laboratoire n'ont pas vocation à persister au-delà de la période de recherche, entamée depuis plus de vingt ans, et qui est prévue durer encore une vingtaine d'années. Le projet du stockage Cigéo apparaît comme le seul projet industriel capable de générer les retombées financières pour continuer le développement de la ville et du département.

Ainsi, même si les installations industrielles se trouvent à près de 40 kilomètres, **Bar-le-Duc doit être le centre décisionnel administratif et politique de ce projet.** ■

// Mettre en place les infrastructures d'accueil des entreprises

L'agglomération de Bar le Duc doit mettre en place au plus tôt, des centres d'affaires qui doivent héberger les structures administratives et techniques des entreprises industrielles en charge de la conception et de la construction des installations de stockage. Si les conditions ne sont pas créées dans l'agglomération de Bar-le-Duc, ces sociétés iront s'implanter soit directement sur le site, au plus près de l'activité, ou bien au plus près des infrastructures de transport ferroviaires ou autoroutières de la Meuse. Pour saisir cette chance, il faut que les responsables politiques de l'agglomération de Bar-le-Duc aillent se battre auprès entreprises et donneurs d'ordres et proposent des sites d'installation avec un haut standard d'équipement.

L'agglomération de Bar-Le Duc doit être le siège des décisions autour du projet. Il ne serait pas normal, alors que le département accepte cette installation et que les centres de décision se situent à Paris ou dans une capitale Lorraine. Ainsi, les organismes de contrôle tels que l'Autorité de Sûreté Nucléaire doivent s'implanter dans la ville. Il en est de même des structures de

recherche. Il ne serait pas non plus normal que tous les investissements publics en recherche se fassent sur Paris ou Nancy alors que la Meuse, avec le Laboratoire de l'Andra, a démontré qu'elle savait attirer des chercheurs de haut niveau.

Ce projet présente une durée de plus de 150 ans, ce qui est sans égal au regard de l'histoire industrielle de la région. Pour des raisons évidentes d'efficacité économique, un certain nombre d'entreprises viendront s'implanter en Meuse et elles chercheront un environnement attractif. C'est dans l'agglomération de Bar-le-Duc que ces entreprises doivent s'implanter : il faut donc dégager les réserves foncières de Revigny-sur-Ornain à Ligny-en-Barrois pour mettre en place de nouvelles zones d'activités industrielles. EDF à Velaines en est le précurseur.

Certes, ce n'est pas aux politiques de décider de la venue des administrations et des entreprises. Mais **il est de la responsabilité des politiques locaux de mettre en place toutes les infrastructures pour que les entreprises aient intérêt à s'implanter ici.** ■

// Améliorer notre cadre de vie : des choix politiques

Mais tout ceci n'a de sens que si l'ensemble de la population voit de réels progrès dans son cadre de vie.

On ne peut que se réjouir de la transformation de notre ville. Cet effort doit se poursuivre. Il reste beaucoup à faire pour que l'agglomération de Bar-le-Duc retrouve son éclat. Le vingtième siècle n'aura pas apporté grand-chose de positif, gageons que le vingt et unième siècle sera plus généreux. Une piste serait d'aider de mettre en place ou renforcer les conditions pour aider à la rénovation des habitats et adapter les habitats aux normes modernes de confort et d'environnement. On pourrait ainsi enrayer le déclin d'occupation du centre-ville.

Mais c'est au niveau des services, des transports, de la santé, de l'animation culturelle

et sportive que l'effort de développement doit être fait en priorité. A titre d'exemple, un parc des expositions décent, capable d'accueillir des salons et événements culturels doit rapidement effacer le hall des brasseries, inadapté et vieillot.

Les associations sportives doivent trouver des installations modernes et pouvoir se développer. Mais surtout, les établissements scolaires, pour ce qui concerne les compétences des communes et départements doivent faire l'objet d'un soin particulier pour donner aux jeunes de Meuse toutes les chances de réussite.

Ainsi, **Cigéo et les moyens de financement qu'il va dégager sur une très longue période, doit permettre de développer un vrai schéma d'investissement pour l'amélioration de notre cadre de vie.** ■

// Le suivi du Projet : une implication concrète

L'agglomération de Bar-le-Duc doit prendre une place majeure dans la gouvernance politique du projet Cigéo. En effet, il incombe aux élus de l'agglomération de représenter effectivement les attentes des citoyens dans les instances en charge des discussions sur les schémas de développement et d'activité.

Enfin, l'agglomération de Bar-le-Duc doit être partie prenante active dans les instances ou sont prises les décisions stratégiques relatives au contrôle de l'environnement et de de la santé. ■

// Les déchets nucléaires : un problème posé à notre génération

Ces déchets sont la conséquence de notre mode de vie et de nos choix politiques depuis quarante ans. Les générations précédentes, qui ont mis en route ces programmes de production électronucléaires, pensaient qu'on pouvait laisser en surface et surveiller les déchets produits. Aujourd'hui, certains pensent encore que la société sera capable d'organiser et de financer

une surveillance pendant des dizaines voire des centaines de milliers d'années. Malheureusement, l'histoire nous apprend que lorsqu'une activité cesse, les sites sont rapidement délaissés et oubliés.

Nous héritons des déchets nucléaires. Ils existent. Contrairement à nos prédécesseurs,

nous savons que les perspectives de traitement de ces déchets, pour réduire leur nocivité ne peuvent aboutir à l'échelle d'une génération. Les laisser en surface c'est donc pérenniser leur dangerosité et leur possibilité de nuisance.

Il serait moralement irresponsable de ne rien faire et de laisser ce problème en l'état alors que nous profitons de l'électricité produite et que nous avons les moyens techniques et financier de traiter ce problème. ■

Jacques Delay, Bar-le-Duc

